

KOBE – GAC : Gouvernance et processus de responsabilité (2 sur 3)

Dimanche 10 mars 2019 – 08h30 à 10h15 JST

ICANN64 | Kobe, Japon

PUAN HUNTER :

Bonjour à tous, bienvenue à cette réunion du groupe de travail du GAC sur les régions faiblement desservies. Je suis Pua Hunter, je suis coprésidente de ce groupe de travail. Ici à ma droite, il y a Shelly-Ann Clarke-Hinds qui autre l'autre vice-présidente de ce groupe de travail. Shelly-Ann était déjà une participante active avant cette réunion.

J'aimerais remercier les participants à distance et les invités à poser leurs questions à travers l'équipe de soutien du GAC sur la page Adobe Connect. Diapositive suivante s'il vous plaît. Merci.

Depuis la réunion de Barcelone, le groupe de travail a beaucoup travaillé. Et je voulais remercier l'aide de nos collègues du Canada, Luisa Paez et Rita Houkayem. Je souhaite remercier également l'aide de l'équipe de soutien du GAC, Julia, Gulden, les autres, ainsi que le soutien de Tarek, [inintelligible] de l'équipe GE de l'ICANN.

Nous continuons à travailler sur la révision des rapports sur les séances de renforcement des capacités. Et je voudrais donc vous donner un petit peu de détails par rapport à ces ateliers qui ont

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

été menés à bien depuis janvier 2017 jusqu'au mois de juin 2018. Ces informations se trouvent dans le rapport, qui essaie d'évaluer les conclusions de ces ateliers. Pour ce qui est remarques et des observations, elles sont appuyées par des recommandations.

Pour résumer, les ateliers ont été très positifs d'après les commentaires reçus par les participants. Nous avons donc des plans pour mettre en place ce type d'ateliers dans différentes régions faiblement desservies à une fréquence plus courte.

Nous voulions présenter ce rapport pour cette réunion, l'ICANN64, mais nous avons eu des commentaires des certains participants que nous n'avons pas eu le temps d'analyser. D'ailleurs, je remercie tous ceux qui ont donné des commentaires. Comme je vous ai dit, nous avons beaucoup travaillé avec l'équipe GE de l'ICANN pour incorporer les différents commentaires. Et une fois qu'on aura incorporé les commentaires, nous allons vous soumettre ce rapport pour examen et approbation par les membres du GAC.

Vous avez des commentaires ? Si vous n'en avez pas, vous pouvez réserver vos questions pour la fin de cette séance.

Le point suivant de notre ordre du jour, c'est la préparation de la réunion ICANN65 et les ateliers de renforcement des capacités qui vont avoir lieu dans le cadre de cette réunion. Le groupe de

---

travail a proposé de migrer le matériel produit pour les ateliers sur la plateforme ICANN Learn. D'après les enquêtes post-ateliers... Pardon, est-ce qu'on pourrait changer la diapositive ? La diapositive précédente s'il vous plaît. Je voulais parler des demandes supplémentaires de budget.

Vous voyez ici le matériel qui sera migré à la plateforme ICANN Learn, c'est encore un travail en cours. Mais d'après les enquêtes menées après les ateliers et d'après les commentaires que nous avons reçus, il était évident qu'il y avait une nécessité importante de poursuivre ces ateliers de renforcement des capacités. En même temps, il y avait des membres du GAC qui ont indiqué être intéressés à participer au travail du GAC mais qui ne se sentent pas capables de tout comprendre pour pouvoir le faire. C'est pourquoi nous avons engagé des efforts pour essayer de compléter et de demander un budget supplémentaire pour cette année et l'année prochaine. Cette demande visait notamment à pouvoir financer cinq ateliers de renforcement des capacités pour l'année 2019. Trois de ces ateliers se feront dans le cadre de réunion de l'ICANN, l'ICANN66, 67, 68. Les autres ateliers seraient tenus dans le cadre d'autres réunions interrégionales en partenariat avec des organisations internationales ou régionales. Nous allons avoir une réponse du Conseil d'Administration et nous espérons que cette réponse sera positive.

---

Comme je vous ai dit, les ateliers, d'après leurs rapports, ont été très positifs car ils ont ciblé vraiment les besoins des différentes régions, par exemple les ateliers qui ont eu lieu à Nairobi au Kenya, à Fidji, à Katmandou au Népal et à Dakar au Sénégal. Si nous continuons les ateliers régionaux en dehors des réunions de l'ICANN, il est très important d'établir des partenariats avec d'autres communautés et avec des organisations régionales et internationales. L'équipe qui s'occupe de la relation avec les gouvernements nous aide beaucoup dans ces efforts et je tiens à les remercier de ces efforts, notamment en la personne de Tarek et son équipe. Ces efforts sont fortement appréciés.

Pendant cet exercice fiscal, l'équipe GE et le GAC ont présenté une demande de budget supplémentaire pour l'atelier qui a eu lieu à Barcelone et pour des ateliers qui auront lieu pendant cet exercice fiscal. Le montant total que nous avons demandé n'a pas été approuvé mais il se pourrait qu'une partie de ce montant puisse être accordé. L'équipe GE continue ce travail pour essayer de mettre en place ces ateliers pendant l'ICANN65 à Marrakech.

Nous invitons les membres du GAC à compléter les enquêtes qui se tiennent en amont des ateliers pour pouvoir établir l'ordre du jour des différents ateliers. Et à partir des réponses, nous pouvons déterminer l'ordre du jour et à partir des enquêtes qui

---

se tiennent après les ateliers, nous pouvons en tirer des conclusions.

**JULIA CHARVOLEN :** Désolée d’interrompre, j’ai une question sur Adobe Connect d’un membre du Pakistan qui demande s’il y a des critères pour sélectionner les pays qui bénéficieront des ateliers, notamment dans les régions faiblement desservies.

**PUAN HUNTER :** Merci le Pakistan de cette question. Nous n’avons pas un critère en place. Nous analysons quels sont les partenariats potentiels que nous pouvons établir avec les pays hôtes pour organiser ces ateliers, des partenariats qui peuvent nous aider à financer ces ateliers.

**ORATEUR NON-IDENTIFIÉ :** Merci Pua. Une clarification. C’est quoi un exercice fiscal de l’ICANN ? Quand est-ce qu’il commence et quand est-ce qu’il finit ?

**PUAN HUNTER :** Merci beaucoup, bonne question. L’exercice fiscal va du 1<sup>er</sup> juin jusqu’au 31 juillet.

---

JULIA CHARVOLENÈ                      Du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet. L'exercice fiscal 2020 va commencer le 1<sup>er</sup> juillet 2019 et va finir le 30 juin 2020.

PUAN HUNTER :                              Merci Julia et merci Nigel de confirmer cela.

Pour nous aider à établir les thèmes qui seront abordés dans les ateliers de Marrakech, Julia Charvolen vous a envoyé un lien vers les enquêtes que nous avons menées le 20 février de cette année. Elle vous a envoyé ce lien. Malheureusement, nous n'avons pas reçu de réponses jusqu'à maintenant. Julia va vous renvoyer le lien et je vous invite à compléter cette enquête. Autrement, nous allons établir un ordre du jour qui peut ne pas vous convenir. Les membres de l'Afrique sont encouragés à faire cette enquête parce que nous allons tenir des ateliers dans votre région.

Maintenant, je vais passer en revue très brièvement les questions pour que vous ayez une idée des questions auxquelles vous devrez répondre et qui figurent dans l'enquête. Cela m'a pris six minutes d'y répondre, pour vous donner une idée.

Voilà la première page de cette enquête : depuis combien de temps vous participez à l'ICANN ; à quel groupe de parties prenantes vous appartenez ; si vous êtes familiarisé avec le GAC, si vous connaissez le GAC ; et ensuite, on vous demande quelle

---

est la langue dans laquelle vous vous sentez le plus à l'aise. Ensuite, ces questions concernent vos attentes par rapport à l'atelier, quels sont les sujets qui vous intéressent le plus par rapport à l'écosystème de l'ICANN, de l'internet, quelles sont les questions concernant la gouvernance ou les compétences techniques qui vous intéressent le plus. Et il y a une option autre si vous ne trouvez pas la réponse que vous cherchez dans ce choix de réponse ; lequel des processus d'élaboration de politiques de l'ICANN vous intéresse – on cite dans l'enquête les principaux PDP ; et ensuite, il y a une liste de sujets brûlants et ensuite, une question par rapport à savoir quels sont les aspects du modèle multipartite de l'ICANN qui seraient les plus utiles pour vous. Désolée, je ne peux pas lire, c'est trop petit. Si vous arrivez à lire sur l'écran... Diapositive suivante s'il vous plaît.

Vous voyez les types de documents utilisés pour les ateliers de renforcement des capacités, avant et après les ateliers, et les barrières qui vous empêchent de participer. Diapositive suivante s'il vous plaît. Très bien, merci Julia.

Pour finir, nous avons réexaminé notre plan de travail et nous sommes très satisfaits des progrès que nous avons accomplis jusqu'à maintenant.

J'aimerais maintenant profiter de cette occasion pour remercier l'engagement des membres du groupe de travail et notamment

---

nos collègues canadiennes du GAC, Luisa Paez et Rita Houkayem. Excusez-moi, je les nomme très souvent parce qu’elles ont beaucoup contribué à ce que nous avons pu accomplir depuis la réunion de Barcelone et j’apprécie énormément leur soutien et leur aide. Et bien sûr, notre vice-présidente ici, Shelley-Ann.

J’aimerais inviter Shelley-Ann à vous parler de notre plan de travail. Merci beaucoup.

**SHELLEY-ANN CLARKE-HINDS :** Bonjour à tous. Nous avons réexaminé notre plan de travail pour avoir une approche plus stratégique.

Il y a trois piliers pour le travail de ce groupe de travail : les connaissances, l’engagement en matière de politiques et le renforcement des capacités. Nous avons donc établi trois objectifs stratégiques : d’un côté les connaissances, augmenter la base de connaissance et la capacité du groupe de membres du GAC et des nouveaux membres du GAC ; l’objectif deux, engagement en matière de politiques, permettre aux groupes de travail de participer de manière significative dans les processus d’élaboration de politique de l’ICANN ; et le troisième objectif, renforcement de capacités, renforcer donc les relations avec le GAC et avec la communauté de l’ICANN ainsi qu’avec d’autres organisations.



---

Nous avons identifié un certain nombre de sujets et de résultats attendus. Julia, pouvons-nous avoir la diapositive du plan affichée sur l'écran ? Et pour me faire l'écho de ce que Pua vient de dire, j'aimerais remercier les membres du groupe qui ont fourni des commentaires. Ces commentaires seront incorporés et nous allons chercher l'approbation de ce plan par tous les membres du GAC. Pouvons-nous agrandir un petit peu ?

Nous voyons le premier objectif stratégique : renforcer les capacités des membres du GAC et des nouveaux membres du GAC. Et vous voyez qu'il y a un certain nombre de sujets qui incluent des ateliers de renforcement des capacités, ICANN Learn, le programme d'intégration de l'ICANN.

J'aimerais parler tout spécialement de la plateforme d'ICANN Learn. Nous voulons utiliser cette plateforme en tant qu'outil stratégique pour renforcer les capacités. Il n'y aurait pas uniquement les ateliers de renforcement des capacités mais aussi cette plateforme à laquelle les membres du GAC et les nouveaux membres du GAC peuvent accéder pour avoir des connaissances générales sur l'ICANN, sur le rôle du GAC ainsi que les problèmes et les enjeux au niveau mondial et régional pour l'industrie du DNS et les régions faiblement desservies.

Nous passons à l'objectif stratégique deux. Mais avant, je voulais dire que nous espérons pouvoir mettre en place un bulletin

---

d'informations pilote. Et nous espérons à travers cet outil pouvoir vous fournir des informations sur les différents PDP ou différents autres sujets qui peuvent intéresser le groupe de travail.

En ce qui concerne l'objectif numéro deux, pour ce qui est des engagements en matière de politique, nous espérons mettre en place des séminaires en ligne sur les PDP de l'ICANN pour pouvoir suivre les PDP sur des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Nous allons également nous pencher sur le travail des groupes intercommunautaires, les produits des enchères, la révision CCT. Et en tant que nouveau membre, je dois encore étudier un petit peu plus ces acronymes ; c'est difficile. Luisa s'il vous plaît.

LUISA PAEZ :

Bonjour à tous, Luisa Paez, représentante du gouvernement du Canada.

Je voulais attirer votre attention sur certains points clés pour ce qui est des résultats de ce travail, pour ce qui est des processus d'élaboration de politiques.

Pour ce qui est de la confiance et le choix des consommateurs, cette révision CCT se penche sur le fait de savoir dans quelle mesure les nouveaux noms de domaine ont promu la confiance

---

et le choix du consommateur et voir comment les processus d'évaluation et de dépôt de candidature ont été traités.

Si je ne m'abuse, le groupe de travail, il y a six mois, a présenté certains commentaires par rapport à certains domaines, par exemple le programme de soutien aux candidats. Donc nous avons mis l'accent sur les recommandations 29, 31 et 32. Par rapport au soutien des candidats, il serait important de se concentrer sur ces recommandations parce qu'une des recommandations du CCT vise justement à renforcer ces programmes de soutien aux candidats qui se trouvent dans des régions faiblement desservies. Nous pourrions peut-être contribuer un peu plus à ce travail et essayer de définir par exemple le terme Sud Global (*Global South* en anglais) et quel type de terminologie pourrions-nous utiliser pour les régions faiblement desservies.

Je voulais donc vous faire passer ces informations. Et les membres du groupe de travail, j'espère, pourront nous rejoindre dans ces processus d'élaboration de politiques pour pouvoir renforcer l'expertise des membres du groupe. Comme je vous l'ai dit, il s'agit de questions extrêmement complexes qui ont une histoire derrière elles. Et je crois que la plateforme ICANN Learn pourrait nous servir à renforcer ces capacités et également aider notre groupe à mieux qualifier quels sont les

---

points d'intérêt dans la révision CCT ainsi que dans d'autres PDP. Merci beaucoup.

SHELLEY-ANN CLARKE-HINDS : Merci Luisa.

Le point suivant, c'est la création du renforcement des capacités. Nous avons donc la relation avec l'ICANN et différentes communautés. Nous aimerions avoir l'approbation de ce plan de travail. Si vous avez des commentaires ou des modifications que les membres du groupe souhaitent faire, nous pouvons en tenir compte pour pouvoir envisager l'approbation de ce plan entre cette réunion et la réunion de Marrakech.

Le micro est ouvert s'il y a des commentaires ou des questions. Merci. Je vois des visages qui montrent de l'intérêt mais je ne vois aucune main levée.

JULIA CHARVOLEN : Merci beaucoup. Nous avons reçu des commentaires que nous avons, d'ailleurs. Il y a des commentaires de Lance qui est avec nous. Je ne sais pas si, Lance, vous avez quelque chose à dire ? Il y a eu un commentaire sur ce bulletin pilote du groupe et on parle de créer un bulletin d'informations pour que les membres du GAC des régions faiblement desservies partagent les informations pertinentes et que ce bulletin soit mensuel. On

---

parle aussi d'un bulletin trimestriel parce que ce serait plus réaliste. On tient compte de ce commentaire ?

SHELLEY-ANN CLARKE-HINDS: Si les membres du groupe sont d'accord avec la suggestion de Lance, je crois qu'on peut donc l'accepter. OK. Le silence signifie que vous êtes d'accord.

Avant la clôture de cette séance, je voudrais profiter de l'occasion pour encourager tous les membres du groupe à participer de manière plus active dans les processus d'élaboration de politiques. En fait, on a besoin... Pardon. Il existe plusieurs événements auxquels nous pensons que nous devons participer plus activement comme groupe de travail des régions faiblement desservies, à savoir les processus d'élaboration des politiques ayant trait au programme des nouveaux gTLD. Et nous croyons que ce serait une bonne opportunité pour démontrer notre intérêt au travail qui est effectué au sein du GAC et dans l'ICANN dans son ensemble. Ce groupe de travail fait des propositions et on souhaite que les objectifs soient pris en compte. Nous profitons donc de l'opportunité pour encourager les membres à participer plus activement pour qu'ils identifient des domaines d'intérêt où l'on pourrait faire une contribution. On peut aussi utiliser la plateforme ICANN Learn et d'autres programmes de

---

renforcement des capacités. Vous allez donc vous mettre à jour rapidement.

Pua et moi-même, en tant que coprésidentes de ce groupe de travail, on travaille beaucoup et nous avons l'aide d'une équipe de soutien, l'équipe de GE, le Canada. Mais nous avons également besoin du soutien des membres du groupe. Je sais qu'il y a peut-être des volontaires afin d'identifier des domaines d'intérêt et agir en tant que leader de ces actions. Nous demandons donc à tous les membres de ce groupe de travail des régions faiblement desservies à participer activement. Aidez-nous, nous attendons vos réponses.

JULIA CHARVOLEN :

Merci Shelley-Ann. Je voudrais faire un petit commentaire. Je crois que la participation des membres du groupe de travail dans le PDP ou les membres de ce groupe des régions faiblement desservies seraient très bien reçus. Je voudrais également vous rappeler qu'il existe le soutien du GAC pour vous aider avec vos questions, vos demandes, pas seulement à mon équipe à moi. Il y a aussi l'équipe de la participation gouvernementale qui peut répondre à vos questions.

Je voulais également faire un commentaire sur le plan de travail. Il y a un commentaire sur les séminaires en ligne et les processus d'élaboration de politiques de l'ICANN. Et je vais lire la question.

Pour le point numéro six, on dit : « Les séminaires web interactifs capables de nous donner les antécédents nécessaires et qui informent les membres du groupe de travail de ces régions faiblement desservies sur les PDP et le CCWG de l'ICANN et la manière d'y participer. » Et on dit aussi : « Tous les domaines au thème d'importance devraient être expliqués. » Je voudrais donc passer la parole à Lance.

LANCE :

Merci Julia. L'expérience est que l'ICANN n'approfondit pas dans toutes les communautés. Il y a l'impression qu'il faut expliquer ce que fait l'ICANN. Mais dans les régions faiblement desservies, cela semblerait plus facile parce que l'ICANN semble quelque chose de compliqué que les gens ne comprennent pas bien. Je crois donc qu'il faudrait au cours de ces réunions promouvoir la connaissance de l'ICANN et voir qu'il y a une connexion entre l'ICANN et nous ; en tant que petits pays, on peut se développer et comment utiliser l'ICANN pour cela. Nous avons besoin notamment dans les séminaires en ligne de créer cette connexion entre le travail de l'ICANN et comment celui-ci porte atteinte à l'accès des utilisateurs de l'internet. Je crois que ceci viendrait ajouter de l'importance aux activités de l'ICANN et il faut parvenir à faire cette connexion parce que finalement, on parle d'éducation.

---

JULIA CHARVOLEN :           Merci.

SHELLEY-ANN CLARKE-HINDS :       Merci. Il faut faire la connexion de ce que vous venez de dire. C'est l'un des points de l'objectif stratégique numéro trois qui parle d'améliorer l'engagement au niveau gouvernemental. Alors il faut que nos dirigeants comprennent le rôle de l'ICANN, ce que fait l'ICANN. Et on pourrait de cette manière respecter les deux objectifs.

Julia ?

JULIA CHARVOLEN :           Dernier commentaire qui a trait à l'objectif stratégique trois. Il y a une description qui dit « Augmenter le profil d'exposition du GAC, que ce soit au niveau national et régional, en tant qu'organisation clé qui s'occupe de maintenir un internet sécurisé, stable et interopérable. » Et il y a aussi les programmes de diffusion externes faits à travers les séminaires web locaux. Alors on pourrait peut-être confirmer cet aspect-là.



---

SHELLEY-ANN CLARKE-HINDS: OK. S'il n'y a plus de commentaires, nous pouvons clôturer notre séance. Merci à tous d'être venus et d'avoir participé. Je vous souhaite une bonne journée.

[FIN DE LA SÉANCE]

JORGE CANCIO: Bonjour à tous. Je m'appelle Jorge Cancio, je suis le représentant de la Suisse et coprésident avec ma collègue Suada de la Bosnie du groupe de travail sur les droits de l'homme et le droit international. Nous allons commencer la séance dans quelques instants. Je vous demande de bien vouloir prendre vos places et que vous appeliez les collègues qui sont dehors parce que nous allons commencer dans quelques instants. Merci.

Bonjour encore une fois. Je suis Jorge Cancio, le représentant du gouvernement Suisse et coprésident avec Suada de ce groupe de travail sur les droits de l'homme et le droit international. Je suis en train de me connecter à Adobe Connect. On a cinq minutes de plus aujourd'hui. J'espère pouvoir utiliser ces cinq minutes de manière utile.

Nous vous souhaitons donc la bienvenue à cette réunion du groupe de travail. Si vous êtes des membres du GAC et que vous

---

n'appartenez pas à ce groupe de travail, nous vous invitons à rester dans la salle et à rejoindre ce groupe de travail. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons travailler pour parvenir à nos objectifs. Je vous propose donc d'envoyer un courriel à moi-même ou à Suada ou que vous preniez contact avec Julia ou Gulden ou [Benedetta] du personnel, qui vont vous informer de ce donc on a besoin pour vous enregistrer et participer à ce groupe de travail et que vous puissiez respecter toutes les réglementations sur la protection de données.

On va voir si cela marche... OK, très bien. Benedetta travaille de chez elle. Pour des questions personnelles, elle n'a pas pu venir en personne mais elle nous donne son soutien faisant partie du personnel de soutien pour ce groupe de travail. Elle travaille donc à 1:30 de l'Italie je crois.

Voici donc notre ordre du jour, vous le voyez affichée sur l'écran. Très rapidement, nous allons jeter un coup d'œil. En premier lieu, on a cinq minutes que l'on va dédier à un rapport mis à jour du plan de travail – qui a déjà été fini d'ailleurs. Puis nous allons discuter de la mise en œuvre des valeurs fondamentales par rapport aux droits de l'homme à l'ICANN et le cadre d'interprétation. On aura 15 minutes dédiées à ce que je viens de vous mentionner. Par la suite, nous allons aborder la possibilité d'organiser lors de la prochaine réunion une séance

---

intercommunautaire ou une séance de grand intérêt pour ce travail où toute la communauté pourra participer.

Puis on a le privilège de compter sur un collègue du personnel, Ergys, qui va nous informer du travail effectué par l'organisation ICANN, de ses progrès par rapport à l'évaluation de l'impact des droits de l'homme, comment on va aller de l'avant. Et si possible, on aura quelques minutes pour d'autres questions que vous voudriez aborder.

S'il n'y a pas d'objection, nous allons continuer avec notre ordre du jour. Je considère que cet ordre du jour a été adopté. Je vois qu'il y en a qui disent oui de la tête. Très bien. Alors, nous allons donc passer à notre ordre du jour.

On va commencer avec le plan de travail, le point numéro un. Je vais maintenant passer la parole à Suada qui va nous parler de ce plan de travail mis à jour. Ce plan de travail a été adopté après la réunion en personne et après plusieurs consultations.

SUADA HADZOVIC :

Bonjour. On peut donc commencer les délibérations sur le plan de travail autorisé de ce groupe de travail. Je tiens à vous rappeler que notre groupe de travail a envoyé une invitation pour faire des commentaires. Cette invitation a été reçue par tous les membres du GAC. Et on a aussi demandé des

---

volontaires pour différents domaines d'activités. Jusqu'à présent, on n'a pas reçu de commentaires et en conséquence, nous pensons que ce plan de travail a été accepté. Ici, vous le voyez affiché sur l'écran et vous pouvez voir que c'est assez semblable à la version de Barcelone, sauf le dernier point, c'est le point numéro huit. Là, il y a quelque chose de nouveau, à savoir la question de la diversité. Ceci a trait à la question de genre.

Quel a été le motif pour inclure cette nouvelle question ? Lors de la réunion gouvernementale de haut niveau à Barcelone, plusieurs ministres et fonctionnaires des gouvernements ont manifesté leur intérêt ayant trait à l'iniquité sur la diversité de genre et la diversité géographique. Ce groupe de travail a donc proposé d'ajouter la diversité comme un nouveau point à aborder dans la portée de son activité. Nous pensons que nous pourrions collaborer avec le groupe de travail des régions faiblement desservies sur cette question en particulier ayant trait justement à l'iniquité de genre et géographique. On a donc ajouté la question comme le point numéro huit. L'idée, c'était de faire une courte présentation sur le rapport de l'enquête de genre, mais on a beaucoup de questions à aborder. Nous allons donc faire cette présentation-là dans la prochaine réunion de l'ICANN à Marrakech.

---

Je vous demande de jeter un coup d'œil à notre ordre du jour, à vous proposer en tant que volontaire pour le plan de travail pour soutenir notre travail. Nous en serions très reconnaissants. Alors on fait un appel à volontaire et il y a des volontaires pour nous aider dans notre travail ?

Nous avons aussi le point numéro deux, à savoir la participation des membres du groupe de travail dans le PDP des nouveaux gTLD ; le point trois, la participation des membres du groupe de travail dans le PDP et le WHOIS. L'idée est d'obtenir des contributions ayant trait au droit international et aux droits de l'homme. On a aussi les points numéro quatre et cinq. Y a-t-il des volontaires dans la salle ? Vous pouvez nous envoyer un courriel un peu plus tard si par hasard vous changez d'idée et que vous voulez collaborer avec nous.

JORGE CANCIO :

Avez-vous des questions ? Vous voulez des précisions sur le plan de travail, sur certains points ? S'il y a quelqu'un qui a décidé de participer, c'est le moment de lever la main ou comme Suada l'a bien dit, vous pouvez nous contacter par courriel.

Les points du plan de travail sont des possibilités réelles mais qui ne pourront être abordées que s'il y a des volontaires suffisants. En ce moment, on travaille sur le point numéro cinq, à savoir nous concentrer sur ce que l'on va faire aujourd'hui

---

comme les valeurs fondamentales des droits de l'homme et la mise en œuvre à l'ICANN. Comme Suada l'a dit, je pense que c'est quelque chose de très important pour ce point de travail, l'ajout de ce nouveau point sur la diversité, notamment pour ce qui est des questions de genre.

Je ne vois pas de main levée. Mais bon, nous allons donc clôturer ce point et nous allons continuer avec le point suivant de notre ordre du jour.

Nous voyons ici la mise en œuvre des valeurs fondamentales des droits de l'homme à l'ICANN et une possible mise en œuvre de ces valeurs fondamentales. Peut-être vous vous souvenez que dans le rapport qui a été distribué parmi tous les membres du GAC, les valeurs fondamentales des droits de l'homme ont été adoptées en 2016 dans le cadre du processus de transition des fonctions IANA et la piste de travail numéro un, à savoir l'amélioration de la responsabilité. Alors cette valeur fondamentale est déjà incluse dans les statuts constitutifs. Je vous demande de lire le texte de cette valeur fondamentale car il a certains détails et certaines limitations.

La condition la plus importante pour cette valeur fondamentale, d'après les statuts, c'est qu'elle dépend de l'adoption d'un cadre d'interprétation pour qu'elle puisse devenir effective, c'est-à-dire entrer en vigueur. Ce cadre d'interprétation a été élaboré

---

par la communauté et le CCWG sur la responsabilité, c'est-à-dire dans sa piste de travail un. Et ce cadre d'interprétation fait partie des recommandations qui sont venues de la piste de travail deux. Tout cela a été présenté au Conseil d'Administration une fois que les SO et AC et même le GAC l'ont présenté et ceci, tous ayant trait aux droits de l'homme à travers le soutien unanime. Alors nous ne sommes pas encore arrivés à ce point parce que le Conseil doit prendre une décision et voir si ses recommandations sont adoptées ou pas, y compris celles des droits de l'homme.

Dès que le conseil aura pris sa décision, nous aurons un plan de mise en œuvre mais c'est bien de commencer à nous préparer et à voir quel serait le rôle du GAC dans la mise en œuvre de cette valeur fondamentale.

Enfin, il faut garder à l'esprit que le rôle du GAC est très spécifique. On est le comité consultatif. Il faut donner notre avis sur les politiques publiques et sur leur interrelation avec les activités de l'ICANN dans le domaine du droit international. Et bien entendu, le droit international inclut les droits de l'homme.

Il est clair qu'il y a là une raison pour participer à l'étape de mise en œuvre de la valeur fondamentale des droits de l'homme. Bien entendu, il y a différentes options, différentes manières de le faire.

---

Vous voyez là sur l'écran la première partie d'un questionnaire que nous avons envoyé au GAC et au groupe de travail comme coprésidents. On a reçu 11 réponses et la plupart ont été données par les membres du GAC, des personnes qui se sont identifiées comme des membres du GAC, et la minorité appartient au groupe de travail. Peut-être cela pourra servir pour que vous vous posiez la question : « C'est l'heure de participer à ce groupe de travail ? »

Voici un questionnaire qui est affiché sur l'écran. Il y a quatre options à considérer. L'option numéro un a été d'inclure une question dans la version préliminaire du communiqué pour voir s'il y a un impact en matière de droits de l'homme.

L'option numéro deux ressemble à la première mais n'est pas liée au communiqué. Elle est liée plutôt à tout type de communications émises par le GAC, que ce soit l'avis pendant la période intersession, des lettres, du courrier, des commentaires pour d'autres unités constitutives, c'est-à-dire toutes les manières dont on peut participer aux questions qui intéressent la communauté.

L'option numéro trois est basée sur des expériences similaires dans d'autres forums, par exemple dans des forums où il y a un rapporteur sur des questions de genre. Alors l'idée de cette option numéro trois serait d'avoir une petite équipe ou même



---

un personne au sein du GAC qui puisse jouer le rôle de rapporteur en matière de droits de l’homme. Cette personne ou cette équipe prendrait en charge des questions pouvant avoir des implications en matière des droits de l’homme au cours de délibérations du GAC.

Et pour finir, l’option numéro quatre dispose que le GAC soit inséré dans les actions générales de la communauté pour évaluer les conséquences des politiques d’élaboration des politiques en matière des droits de l’homme. Toutes ces décisions sont adoptées par l’organisation ICANN, que ce soit du point de vue politique ou opérationnel. Ces options sont dont celles qui peuvent coexister.

Pour résumer très rapidement, je dois dire qu’il semblerait que la première option d’inclure cette question dans le communiqué était un peu plus limitée que les autres. Peut-être il y a eu une crainte raisonnable que la rédaction du communiqué devienne encore plus complexe, et ce serait raisonnable.

Puis, on a les trois autres options qui ont obtenu le même niveau de soutien, presque 50 % des 11 membres qui ont répondu au questionnaire. Nous avons également reçu des commentaires qui sont inclus dans ce document et qui parlent de certaines inquiétudes, du fait de savoir si le GAC devrait vraiment participer à ces questions en détail. On n’a pas l’expérience et

---

les connaissances nécessaires pour déterminer s'il y a un impact dans le domaine des droits de l'homme.

Ici, vous voyez les résultats du questionnaire. Bien entendu, ce n'est pas une enquête représentative de tous nos membres mais il y a peut-être une certaine tendance vers l'option numéro quatre car il y en a qui ont parlé du rôle et de l'expérience du GAC. Il y en a qui se sont montrés ouverts à la participation du GAC aux initiatives de la communauté pour concevoir la mise en œuvre.

Dans la prochaine partie de cette présentation, nous voyons certains des commentaires qui indiquent justement ce que je viens de dire ; ils sont plutôt pour l'option numéro quatre.

Ceci dit, je crois avoir abordé le premier point de l'ordre du jour de cette séance selon lequel je devrais vous informer des résultats de ce questionnaire que nous avons partagé avec vous. Je crois que maintenant, nous pourrions peut-être dialoguer avec vous. Benedetta, je vous demande de voir la partie de la présentation où se trouvent les options. Voilà, merci beaucoup.

Maintenant, nous allons ouvrir cette séance à la délibération. Je ne sais pas si Suada ou mon collègue veut intervenir. Il y a Collin dans la salle. Vous voulez prendre la parole peut-être pour présenter vos commentaires ? On a environ sept minutes pour aborder cette question. Collin, à vous.

COLLIN KURE :

Bonjour. Je voudrais parler de mécanismes qui surgissent de la communauté et le rôle du GAC. Nous, en tant que groupe de travail intercommunautaire sur les droits de l'homme de l'ICANN, nous voulons un modèle pour évaluer l'impact des droits de l'homme dans des processus d'élaboration de politique. Nous allons en parler mercredi lors de notre séance. Hier, on en a parlé dans notre séance pour les procédures ultérieures. Et je vais partager avec vous un lien pour que vous puissiez accéder à l'information. Voilà, je l'ai déjà publié.

Si vous consultez ces documents, vous verrez que c'est une archive Excel qui vous montre les PDP en cours. Il y a les scénarios possibles d'impacts négatifs sur les droits de l'homme et il y a également des recommandations. L'idée est donc d'avoir des processus de commentaires publics avec une bonne base d'information. Je crois que le GAC est dans une de ces colonnes, la colonne I. Là, on voit les lois applicables en matière de droits de l'homme, parce que l'ICANN doit respecter les droits de l'homme ou le droit international selon la loi en vigueur.

D'après les cadres juridiques nationaux ou internationaux, on peut identifier des accords, des traités contraignants et qui soient applicables aux différentes évaluations. Ceci sera abordé plus profondément mercredi. Mais jusqu'à présent, il y a eu

---

quelques questions qui sont apparues dans les pistes de travail un à quatre pour l'introduction des nouveaux gTLD. On a suggéré qu'il pourrait y avoir une deuxième période de commentaires publics sur ce PDP. Et voilà donc, c'est la bonne opportunité d'y participer. Je tiens à remercier aussi le Conseil de l'Europe qui nous a beaucoup aidé avec ses commentaires pour identifier des impacts dans le domaine des droits de l'homme. Merci.

JORGE CANCIO :

Merci Collin, vos commentaires sont très utiles. J'ai publié le lien vers le document dans notre salle de chat de Google Docs pour que tout le monde puisse y accéder. De toute manière, nous allons continuer à y travailler pendant la période intersession sur les efforts du CCWG.

ÉTATS-UNIS :

Ashley Heineman. Merci, j'ai une question à poser sur l'option numéro quatre. Pourriez-vous donner plus de détails sur l'objectif de la participation du GAC dans la mise en œuvre des évaluations, ou les évaluations de la mise en œuvre pour mieux dire ? Quelle serait la participation et comment pouvez-vous anticiper cette participation avant d'adopter la possibilité ?

---

JORGE CANCIO :

Merci de votre question. Vous avez des questions pour que je puisse répondre en même temps ? OK, très bien. Comme je l'ai dit avant quand on vous a distribué ce questionnaire, il s'agit d'options un peu vastes. C'est un premier essai. Il n'y a pas encore suffisamment de matière dedans. En fait, je suis de près ce que fait le CCWG. Et je vais faire un résumé, excusez-moi Collin, pour voir comment s'insérer dans le processus PDP, à quel moment on peut analyser ce que sont les impacts en termes de droits de l'homme de ces politiques qui sont en cours de développement.

Dans cette étape ou dans cette étape potentielle, l'idée serait de se dire que cette évaluation n'est pas uniquement faite par les autres parties de la communauté mais aussi par le GAC, que le GAC puisse participer à cette étape-là. Si nous voulons analyser en profondeur ce sujet, nous devrions nous pencher là-dessus dans les mois à venir. Ce que je viens de vous montrer, c'est dans le but de lancer une première discussion. Nous avons également un travail qui se fait sur le point cinq du plan de travail. Et si vous avez le temps, si l'EPDP nous le permet, je vous invite à le lire, présenter à termes un document avec des options pour la réunion de Marrakech. Voilà le plan côté vice-président.

Je me demande s'il y a d'autres commentaires et si j'ai répondu à votre question.

---

ÉTATS-UNIS : Vous avez répondu à ma question. Si j'ai bien compris, nous sommes dans une phase d'exploration et nous ne sommes pas encore engagés à prendre des mesures. Donc je crois que j'ai bien compris où nous en sommes.

JORGE CANCIO : Merci beaucoup. Nous avons beaucoup de points dans notre ordre du jour et nous avons déjà consommé les cinq minutes supplémentaires que nous avons. Je vais donc passer au point trois de notre ordre du jour. Benedetta nous montre la diapositive.

Comme je vous ai dit avant, on envisage la possibilité d'organiser une séance intercommunautaire dans une prochaine réunion où, la communauté avec la GNSO, les gens de l'ALAC, etc., nous puissions débattre de comment nous voyons la mise en œuvre de cette valeur fondamentale liée aux droits de l'homme. Nous avons déjà commencé des discussions au forum sur la gouvernance de l'internet qui s'est tenu à Paris. Nous avons également eu des discussions avec nos collègues du CCWG pour savoir ce qui se passe à l'ICANN en matière de droits de l'homme et comment cette valeur fondamentale de l'ICANN sera appliquée dans le travail de l'ICANN.

---

Nous pensons que c'est une idée intéressante d'organiser cette séance intercommunautaire au lieu que de travailler en silo. Nous pourrions tenir cette séance dans l'une des prochaines réunions de l'ICANN. Nous sommes tout à fait conscients de la position du Conseil d'Administration, à savoir qu'ils n'ont pas encore pris de décision par rapport aux recommandations de la piste de travail deux. Je pense que vu cette situation, il serait peut-être intéressant de mettre en place cette séance à la réunion de Montréal cette année. Je pense au moins que c'est une bonne idée. Je vois que Suada est d'accord avec moi.

Si vous avez des opinions par rapport à cette idée, si nous devons poursuivre avec cette idée, surtout nos collègues du CCWG, ou sinon si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à les partager avec nous. Je ne sais pas, Collin, si vous êtes intéressée à prendre la parole une minute. Ce serait très bien si vous avez des idées par rapport à cela. Je vois qu'il n'y a pas de membres du groupe de travail qui lève la main, donc d'invite Collin Kurre à prendre la parole.

COLLIN KURRE :

Je vais parler pour dire que les droits de l'homme, la valeur fondamentale serait appliquée quand le Conseil d'Administration approuvera les recommandations de la piste de travail deux. Ce n'est pas le cas pour le moment. Donc ce que

---

nous faisons, c'est tester ces valeurs fondamentales pour essayer de voir, une fois que les statuts seront approuvés, nous pourrons dire : « Cela a été testé, cela n'a pas été testé, les résultats sont ceci... » Nous aurons donc des preuves plus concrètes à donner au moment de la mise en œuvre.

Je pense qu'il serait intéressant de continuer à travailler sur les différents modèles que nous sommes en train de préparer, organiser une séance intercommunautaire pour la réunion de Montréal à la fin de l'année. J'espère qu'à ce moment-là, nous pourrons compter sur la participation active des membres du GAC et des membres de la communauté pour savoir quels sont les points qui fonctionnent bien, les points qui fonctionnent moins bien. Merci.

JORGE CANCIO :

Merci. C'est un commentaire très utile. S'il n'y a pas d'objection, nous allons donc suivre cette idée. Nous allons continuer travailler avec Collin pour voir quels sont les processus, les délais qu'il faut considérer pour proposer une telle séance intercommunautaire à temps pour la réunion de Montréal.

Je pense que nous pouvons maintenant passer au point quatre de notre ordre du jour. Je vais donner la parole à Suada qui va vous présenter la personne responsable du travail d'évaluation,



---

d'impact sur les droits de l'homme mené par l'ICANN, Ergys Ramaj.

SUADA HADZOVIC : J'invite monsieur Ergys Ramaj à nous faire sa présentation sur l'évaluation de l'impact des droits de l'homme.

ERGYS RAMAJ : Deux personnes qui prononcent bien mon nom de famille, parfait. Merci beaucoup tout d'abord de m'avoir invité à vous faire cette présentation. J'aimerais commencer avec un petit peu de contexte.

Il y a deux ans et demi, vers juin 2016, au sein de l'organisation ICANN, nous avons commencé à avoir des discussions sur la possibilité de mettre en place une évaluation de l'impact des droits de l'homme et cela, sur les opérations quotidiennes de l'ICANN. En même temps, la communauté était engagée dans un travail plus spécifique concernant les droits de l'homme, à savoir le cadre d'interprétation.

Je voulais bien préciser dès le départ que ces deux processus, le processus que mène à bien l'organisation ICANN sur l'évaluation de l'impact des droits de l'homme et le travail que fait la communauté, sont des travaux complètement séparés et différents. Voilà une première précision.

---

À l'époque, on s'était mis d'accord sur le fait qu c'était quelque chose d'intéressant du point de vue de l'organisation. C'est une opportunité de montrer la façon dont nous menons nos affaires. Nous avons donc lancé un appel à propositions et nous avons identifié une tierce partie qui se chargerait de ce processus depuis le début jusqu'à la fin.

Quelques informations sur l'approche que nous avons adoptée pour cette évaluation, et je pense que cela est vrai pour la plupart des évaluations d'impact des droits de l'homme. Le premier élément, c'était d'identifier et d'établir des priorités sur les impacts que l'organisation pourrait avoir sur son propre personnel, c'est-à-dire des individus comme moi, et ensuite les tierces parties, par rapport à la façon dont nous menons nos affaires.

Et ensuite, regarder quels sont les mécanismes en place pour atténuer ces risques, c'est-à-dire quelles sont les politiques et procédures en place pour atténuer ce type de risque.

Finalement, établir des recommandations sur les étapes suivre, c'est-à-dire maintenant qu'on sait où l'on en est, qu'est-ce qu'on peut faire dorénavant.

Je pense que pour vous, ce serait intéressant de passer en revue la définition des droits de l'homme qui a été utilisée dans le contexte de cet exercice. Il y a plusieurs éléments que je

---

voudrais citer. Tout d’abord, les droits de l’homme sont des garanties universelles ; et les droits de l’homme sont égalitaires et non-discriminatoires et ils sont inhérents aux êtres humains.

Pour ce qui est des instruments, quelles étaient les conventions sur lesquelles se basait cette évaluation ? La liste que vous voyez ici n’est pas exhaustive, ce sont des exemples de déclarations universelles des droits de l’homme, les principes directeurs de l’ONU relatives aux droits de l’homme. Ce sont des exemples des instruments que nous avons utilisés pour établir notre évaluation. Diapositive suivante s’il vous plaît.

Pour ce qui est de la portée de notre travail, nous avons établi des domaines sur lesquels cette tierce partie allait se concentrer. Nous voulions nous assurer que cette portée était suffisamment large pour couvrir les sujets qui nous intéressaient. Donc quatre domaines : ressources humaines, achats, réunions et opérations de sécurité.

Cette tierce partie, c’est Markus Löning, responsable des droits de l’homme, qui est basé à Berlin. Markus était ancien commissaire aux droits de l’homme. Il a beaucoup d’expérience dans ce domaine et je peux dire qu’il a fait un énorme travail de coopération avec nous.

Pour ce qui est des contributions qui ont été apportées à ce travail, il a analysé des centaines et des milliers de pages du

---

travail qui est fait par l'ICANN dans ces différents départements. Ensuite, il y a eu des entretiens en personne à Singapour, à Los Angeles et dans d'autres bureaux. Et ensuite, au niveau de l'organisation, une enquête a été mise en place qui a été faite par la moitié du personnel de l'ICANN. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Cette diapositive va vous donner un exemple de différents sujets ou domaines qui ont été évalués. On ne va rentrer dans le détail. À gauche, vous voyez des questions qui reviennent au point que je vous ai mentionné au début, c'est-à-dire quels sont les mécanismes en place. Ensuite, il y a des questions au niveau des domaines fonctionnels, par rapport par exemple au harcèlement, traitement équitable, attentes de la part des fournisseurs, pour le cas des réunions, quels sont par exemple les possibilités d'accessibilité, ici à Kobe par exemple quelles sont les mesures prises par l'ICANN pour s'assurer qu'il y ait des mécanismes d'accessibilité, tout ce qui doit être fait au niveau de l'organisation pour assurer une participation par tous. Et ensuite, la sécurité physique du personnel et les protocoles de sécurité pendant les réunions.

Conclusion. Nous avons reçu une version préliminaire du rapport la semaine dernière avec des conclusions générales qui sont assez positives. Pour ce qui est de la portée du travail, les procédures et politiques couvrent en quelque sorte les risques,

---

mais il y aurait des opportunités d'amélioration. La première, formaliser des bonnes pratiques et les formaliser dans des politiques; et ensuite, augmenter la sensibilisation et l'entraînement à travers ces domaines fonctionnels.

Où nous en sommes ? Dans les prochaines semaines le rapport sera publié. À ce moment-là, la communauté aura l'occasion de nous donner son avis, non pas sous forme de consultation publique mais s'il y a des questions, je serai ravi d'y répondre. J'espère ne pas avoir parlé trop vite mais je voulais donner un maximum d'informations. Je serai ravi de répondre à vos questions si vous en avez.

SUADA HADZOVIC : Avez-vous des questions ? Très bien. Si ce n'est pas le cas...

JORGE CANCIO : Merci beaucoup. Je pense que nous devons profiter de cette occasion pour poser des questions. Vous avez dit que le rapport sera publié prochainement. Donc plutôt qu'une question, c'est un commentaire que je veux faire. Nous allons examiner ce rapport dans la période intersession au niveau du groupe de travail. Je pense que pour le GAC, ce serait aussi très intéressant de se pencher là-dessus. Si nous voyons qu'il y a des commentaires de notre part, nous vous les communiquerons.

---

En tout cas, s'il n'y a pas de questions et s'il n'y a pas des commentaires, j'aimerais vous remercier, Ergys, d'être ici. Votre présentation était très intéressante et nous apprécions énormément. Merci.

ERGYS RAMAJ : Merci beaucoup, merci de m'avoir invité.

JORGE CANCIO : Très bien. Donc à l'heure, nous allons passer au dernier point de notre ordre du jour, divers. Y a-t-il d'autres sujets à traiter dans la salle ? J'en connais un, une proposition. À côté de moi, Suada.

SUADA HADZOVIC : Merci beaucoup. Nous avons un plan de travail mis à jour de notre groupe avec la question du genre. Un des éléments de la diversité est le handicap. En tant que membre du groupe de travail, j'aimerais vous présenter une proposition : demander à l'équipe de direction du GAC de demander au personnel de mettre en œuvre des normes d'accessibilité dans tous nos produits, notamment dans la production de notre communiqué, qui est le document le plus important pour notre groupe. Je vais expliquer à quoi je fais référence par là.

---

Je vous rappelle que l'accessibilité est identifiée dans l'article trois des droits des personnes avec des handicaps, l'accessibilité, y compris l'accès à l'ICT et d'établir des conditions pour que les personnes handicapées puissent jouir de leurs droits et libertés fondamentales. Il s'agit d'accéder au contenu – graphiques, tableaux, photos – pour les personnes qui sont aveugles pour que ces documents puissent être lus à haute voix.

Nous avons vu qu'il existe plusieurs outils sur internet. Et il y a donc un de ces outils qui pourrait être utilisé, qui se trouve dans l'initiative d'inclusion européenne. Et si nous l'utilisons pour le communiqué du GAC... À l'ICANN62, nous pouvons trouver neuf barrières. Pour le communiqué de l'ICANN63, nous avons trouvé quatre barrières. Bien sûr, nous pouvons demander au personnel de soutien technique de l'ICANN de résoudre cela mais nous avons le document en format Word, qui est le format préféré pour pouvoir mettre en place des options ou des technologies d'accessibilité, pour convertir les documents sous format Word en des documents pouvant être lus. Voilà ma proposition.

JORGE CANCIO :

Merci beaucoup Suada. Pour résumer très rapidement, si j'ai bien compris, l'idée est de parler avec l'équipe de direction du

---

GAC avec le personnel de soutien pour voir la possibilité de faire en sorte que tout notre matériel, et notamment le communiqué du GAC, puisse être accessible à des personnes handicapées. Bien sûr, il n'y a pas de décision formelle. Nous pouvons faire cela en tant que coprésidents de ce groupe de travail. Est-ce qu'il y a des commentaires par rapport à ceci ?

D'autres sujets à ajouter au point divers ? Très bien, donc je vais vous faire cadeau de deux minutes pour votre pause café.

Très bien, merci à tous, merci d'être venus. Et je vous souhaite une bonne matinée. Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**